

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 27 Novembre 2025

Délibération n°20251127_11

Nombre de conseillers communautaires :En exercice : **70**

Présents : 47

Suppléants : 2

Pouvoirs : 6

= VOTANTS : 55

- dont « pour » : 55

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : CULTURE : renouvellement convention pluriannuelle 2026-2028 avec l'association les 3 AiRES

Le jeudi 27 novembre 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 21/11/2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de SAINT-AMANT-DE-BOIXE.

Présents : COMBAUD Renaud – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – GIRAUD-BERNARD Éric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – DE LUSTRAC Jean-Marc - CAMY Bruno - LASBUGUES Elisabeth – CHABAUTY James - ROULAUD Jean-Jacques - CECCHIN Catherine – TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - HENTRY Jimmy - MUGNIER Pierre-Hermann - BERTRAND Didier - JEUNE Karine - PINGANAUD Paul - TURLOT Françoise - CLAVAUD Gérard – SEMON Laura - MARCELIN Céline - FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - PINTUREAU Romain - MAGNANT Jocelyne – SEVRIT Raymond – GOYAUD Philippe – MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

- 1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy
2-RAMEZI Christelle suppléante de PINÉAU Francine

Pouvoirs :

- 1-FOURÉ Brigitte pouvoir à COMBAUD Renaud
2-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine
3-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique
4-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à THURU Marie-Danièle
5-TEILLET Anne pouvoir à BOIREAUD Philippe
6-VERGNAUD David pouvoir à DANEDE Laurent

Absents/excusés : BOUYSET Céline – BORNE Bernard – FLAUD Yves – POTEZ Maryse - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques – PERRON Michelle - CHASSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - LAVERGNE Didier - CHARRIAUD Sébastien – BOURABIER Jacques - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuela – BLANCHON Alain et CRINE Jean-Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.



Objet : CULTURE : renouvellement convention pluriannuelle 2026-2028 avec l'association les 3 AiRES

Vu la délibération n°20190523_09 approuvant la signature d'une convention triennale 2019-2021 entre la Communauté de communes Cœur de Charente, l'association Les 3 AiRES et le Département de la Charente, au profit de la diffusion culturelle auprès des scolaires et grand public,

M. le Vice-Président en charge de la Culture rappelle que les 3 salles de spectacles de La Canopée, La Palène et Les Carmes se sont réunies en association « Les 3 AiRes » en vue de développer des partenariats entre elles et de rayonner « hors les murs ». Depuis 2019, un partenariat culturel a été engagé entre la CC Cœur de Charente et les 3 AiRES afin de développer l'accès à la culture au profit des scolaires de premier degré du territoire mais aussi du grand public.

Objet du partenariat : diffusion de spectacles et médiation culturelle à destination des scolaires du 1er degré des écoles de Cœur de Charente.

Partenaires : CDC Cœur de Charente, Association Les 3 AiRes et le Département de la Charente.

Durée : 3 ans. 2026 à 2028.

Engagement financier annuel des partenaires :

CC Cœur de Charente : 12 000 €/an

Département de la Charente : *selon enveloppe budgétaire votée annuellement (hors dotation annuelle aux 3 salles de spectacle)*

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER les termes de la convention précitée – ci-annexée ;
- D'INSCRIRE les crédits en découlant ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD

